Électricité & Réseaux Télécoms

FORMATION ÉLECTRICIEN.NE TERTIAIRE

Dans un bâtiment tertiaire (commerce, bureau, établissement de santé, hôtel...) l'électricien.ne **réalise complètement l'installation électrique assurant les fonctions d'éclairage, de distribution de courant électrique et de voies de communication** (téléphone, informatique...), à partir de dossiers techniques, en respectant les normes professionnelles et les règles de sécurité sur les chantiers. Il/Elle pose et câble également les seuls éléments terminaux d'équipements spécifiques aux locaux tertiaires (capteurs et actionneurs de systèmes de contrôle d'accès, d'alarmes techniques ou d'incendie). Il/Elle réalise également l'équipement, le **câblage et les raccordements des armoires et tableaux** "courants faibles et courants forts" (baie de brassage, TGBT).

ORGANISATION

- **Lieu de formation :** Toulouse
- **Effectif :** De 1 à 12
- **Durée :** 35 jours, soit 245 heures
- Délai d'accès à la formation : 1 à 3 mois

PROFILS & PRÉREQUIS

Tout public (sachant lire, écrire et compter) souhaitant intervenir sur des installations électriques tertiaires ou personnel chargé d'assurer des travaux d'électricité sur des bâtiments de type tertiaire.

VALIDATION & CERTIFICATION

- Formation qualifiante
- Possibilité de passer le CCP 2 du Titre Électricien.ne d'Équipement

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

- Éligible au CPF (code 131932)
- Plan de formation
- AIF
- Prix : 2002 euros (parcours moyen)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le/la titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :
- Préparer les commandes de matériel.
- Approvisionner un chantier d'équipement électrique.
- Réaliser avec son équipe sur un chantier d'équipement électrique la pose des appareillages et armoires et le raccordement des équipements.
- Réaliser des prestations de modification d'une installation électrique.
- Rendre compte de son activité et de l'avancement des travaux sur un chantier d'équipement électrique.
- Effectuer les contrôles préalables à la mise en service des installations électriques.
- Paramétrer les équipements fournis par l'entreprise d'équipement électrique.

88% de stagiaires satisfaits

CONTENU DE LA FORMATION

Circuits de base des locaux tertiaires

- Les unités de longueur, les notions de verticale et horizontale
- Le traçage des angles
- Les risques électriques
- La réglementation sur le travail en hauteur et l'utilisation de l'échafaudage
- Les risques liés à l'utilisation des postes à souder à arc
- Le réglage d'un poste à souder à arc électrique
- Les normes de mise en œuvre des câbles
- Les règles de mise en œuvre de l'éclairage de sécurité
- Les dénominations des câbles

Circuits des équipements de type "courants faibles" des locaux tertiaires

- Les normes de mise en œuvre des câbles "courants faibles"
- Les dénominations des câbles et des équipements terminaux

Équipement, le câblage et le raccordement d'une armoire électrique de type tertiaire

- Les normes de câblage des armoires tertiaires
- Les normes de repérage de l'appareillage tertiaire
- Les différents schémas des liaisons à la terre
- Les symboles et schémas électriques utilisés par la profession
- Les risques électriques

Contrôles préalables à la mise en service d'une installation électrique tertiaire

- Les normes à respecter par la profession
- La procédure de mise en service d'une installation électrique de locaux à usage tertiaire

Distribution électrique générale par colonne montante d'un immeuble

- Les unités de longueur
- La méthode de traçage au cordeau
- Les risques électriques
- La méthode d'assemblage et de connexion des canalisations préfabriquées pour colonnes montantes

- Habilitation Électrique B1V BR

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.
Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :
- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.
Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.
Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences.
Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre.
Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation.
Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences.
L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m2.
Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections.
17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire.
16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition.
Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques.
Une salle de cours "classique" est également utilisée dès que nécessaire.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le.La Coordinateur.rice de la filière : il.elle prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il.Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.
Le.La formateur.rice référent.e du dispositif : il.elle est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.
Les formateurs.rices techniques : ils.elles sont expert.e.s dans leur domaine d'intervention. Ils.Elles possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formé.e.s à la pédagogie pour adultes.
Le.La référent·e handicap : il.elle s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 12/01/2023

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 62 19 20 80